

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 22 NOVEMBRE 2021 - 51^e ANNÉE - N° 1221 - 4 €

Combat de coqs

Londres et Paris s'écharpent sur des droits de pêche dans les eaux britanniques, redevenues nationales depuis le Brexit. On parle de 350 licences réclamées par la France, alors que le Royaume Uni n'en aurait délivré que 220. La guerre devient même picrocholine avec les îles anglo-normandes, qui octroient aux bateaux français moins de la moitié des licences exigées par Paris.

C'est qu'il s'agit d'un dossier absolument idéal : son importance en termes macro-économiques est faible, la situation plus que précaire des artisans pêcheurs n'a jamais beaucoup préoccupé les dirigeants des deux pays, mais son grand poids historique, culturel et politique permet de se lancer sans risque dans des surenchères de communication belliqueuse, surtout en ces périodes électorales.

Si l'avenir de nos marins pêcheurs émeut en réalité peu de monde, la santé des populations de poissons est, quant à elle, complètement ignorée. L'effort de pêche excessif ? Le risque de surexploitation avéré ? Mais qui s'en soucie ? S'il fallait mesurer les discussions politiques et économiques à l'aune de l'écologie, de la protection de l'environnement et de la sauvegarde des stocks que l'on exploite, on ne pourrait plus jouer à la guéguerre et prendre à la télévision des postures martiales jusqu'au-boutistes. Alors soyons charitables, laissons nos représentants politiques montrer leur virilité et communiquer pour pas cher sur leurs capacités à défendre notre pays contre la toujours perfide Albion : où serait, sinon, le plaisir d'être président ? ■



WIKIMEDIA - PHOTO ROMAN B.

L'avenir de la Nouvelle Calédonie

À l'approche du référendum du 12 décembre, quelle est la situation de la Nouvelle-Calédonie et comment envisager le futur de l'archipel ?

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Bernard Deladrière, qui fut plusieurs fois membre du gouvernement territorial, rappelle les événements qui se sont déroulés depuis les accords de Nouméa en 1988, souligne le développement économique et le rapprochement entre les

groupes qui composent une mosaïque ethnique - mais aussi la crise économique et sociale qui frappe la population.

Au sortir d'une phase aiguë de la crise sanitaire, le troisième référendum aura lieu dans une perspective peu favorable aux indépendantistes

et devra permettre un nouveau dialogue entre tous les partis afin de revisiter les accords de Nouméa en vue de la construction d'une citoyenneté plus inclusive. L'avenir de la Nouvelle-Calédonie dans la France est à inventer. **Entretien avec B. Deladrière en pages 8 et 9.**

Penser l'écologie

Aux sources de la pensée écologique, deux pionniers français qu'il est bon de lire ou de relire aujourd'hui.

Jacques Ellul et Bernard Charbonneau avaient pris voici quarante ans la mesure des dangers qui pèsent sur la civilisation. Ils ont développé une pensée sur l'écologie, aussi radicale dans ses principes que dans ses modes d'action puisque les deux auteurs préconisaient une révolution mentale et une action locale, sans le moindre espoir d'une action

étatique efficace. Les écologistes ont été profondément marqués par ces thèses, littéralement an-archiques, sans pour autant produire une mobilisation salutaire.

Mais les Verts ont ignoré, chez leurs maîtres, l'annonce effrayée de la pente eugéniste que la science autoriserait. **L'article de Gérard Leclerc en page 11.**

Dans ce numéro :

Page 4 : **Un nouveau scandale chez Facebook.**

Page 5 : **Pêche : avec l'Angleterre, rien n'est réglé.**

Page 7 : **Océanie : le retour des grandes puissances.**

Page 12 : **Une jeunesse insaisissable.**

Page 14 : **Résistance royaliste : Jacques de Lazermé.**

Page 16 : **Éditorial. Libérer la presse.**

Zemmour : transgressif mais pas trop !

Dans l'attente d'une déclaration de candidature et de la présentation d'un programme, trois questions méritent d'être posées : de quoi Éric Zemmour est-il le produit ? En quoi fascine-t-il la gent médiatique ? Pourquoi le capitalisme financier permet-il ou encourage-t-il une telle production ?

Pendant deux mois, de la mi-septembre à la mi-novembre, l'omniprésence médiatique d'Éric Zemmour a été justement regardée comme un phénomène sans précédent. Jamais un polémiste n'avait à ce point occupé les écrans. Jamais un essayiste n'avait été placé dans la machinerie des sondages électoraux. Jamais un candidat putatif, hors système partisan, n'avait été propulsé aussi haut dans les intentions de vote. Trois explications peuvent être présentées :

L'étonnant Monsieur Z. est d'abord le produit attendu du vide politique et de l'ennui qui en résulte. On savait qu'un nouveau duel entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen se terminerait comme le précédent et beaucoup annonçaient le clown qui viendrait distraire le public de son accablement. On attendait Bigard. Ce fut Zemmour qui vint. Cette arrivée vient pimenter un débat qui se traîne, entre des candidats de droite qui se disputent sur la sempiternelle réduction du nombre de fonctionnaires, ou entre des candidats de gauche qui barbotent dans les mares laissées par un fleuve à sec.

Cela ne suffirait pas. Éric Zemmour est aussi le produit du système médiatique, qu'il récuse mais qui ne l'a pas rejeté malgré ses propos outranciers. Ce vieux frère qui dit des gros mots à table, on ne va tout de même pas le chasser ! Du *Figaro* à *On n'est pas couché*, de I-Télé à Cnews, le journaliste devenu homme-média s'est fait beaucoup de copains, producteurs comme lui de spectacles télévisés – mais plus prudents ou plutôt dépourvus de passions politiques et compatibles avec n'importe quel moule. Monsieur Z. est au contraire l'homme d'une passion qu'il couvait depuis au moins deux décennies et qui s'exprime depuis quelques années dans la provocation verbale : la défense de l'homme blanc, hétérosexuel et catholique contre l'invasion arabo-musulmane.



WIKIPEDIA – PHOTO : CHEEP.

Éric Zemmour. Ses idées économiques ressemblent en tout point à celles de la droite libérale.

Fascination. Et c'est bien cette passion exclusive et transgressive qui fascine la gent médiatique. D'ordinaire, la pulsion transgressive concerne la sexualité et les médias adorent annoncer, depuis trois ou quatre décennies, que tel ou tel tabou est tombé. Or Zemmour a ceci d'épatant qu'il piétine du haut de son machisme les tabous qui sont par terre et qu'il ose reprendre les mensonges de l'extrême droite : qu'un polémiste, fils de juifs pratiquants, vienne clamer que Pétain a sauvé les Juifs français, voilà qui est piquant ! Ce n'est pas Zemmour en tant que tel qui fascine, c'est la transgression. Et comme ce goût du transgressif est partagé par

de nombreux téléspectateurs, l'audience des chaînes augmente, la publicité rentre et les propriétaires sont ravis.

Il est vrai que la transgression lepéniste fascinait les médias à la fin du siècle dernier. Ils en redemandaient, des propos horribles ! Ils les savouraient avec des frissons horrifiés. Mais ce Le Pen leur faisait un peu peur, car ce vieux combattant faisait tout de même trop peuple. Éric, c'est le contraire : il est de leur monde, il soupe à la table des maîtres, il aime les honneurs au point d'avoir voulu être admis au Cercle Interallié. Les dîners-en-ville ont toujours accueilli des révolutionnaires bien élevés, à l'époque où il était de bon ton d'avoir chez

soi un portrait du Che. Un réactionnaire, prodigue en citations et références historiques bidonnées, est aujourd'hui le bienvenu chez des bourgeois qui ont lu dans *Le Figaro* que la France était passée à droite. Remarquons cependant que Monsieur Z. n'épouse pas les convictions des catholiques traditionalistes qui le soutiennent : devant Ruth Elkrief, il a certifié avec virulence qu'il ne toucherait ni à la loi Neuwirth sur la pilule, ni à la loi Veil sur l'avortement.

Toute l'habileté du polémiste mondain tient à cet équilibre paradoxal : toute la transgression possible, mais pas trop tout de même. C'est pourquoi Éric Zemmour, chassé par un patron,

Sur le mur de Jean Chouan

LA DÉMOCRATIE, C'EST POUVOIR
SOUMETTRE UN CHOIX DE
SOCIÉTÉ AU VOTE POPULAIRE.



ÇA VEUT DIRE QUE LA LIBERTÉ ET
LA VARIÉTÉ DE L'INFORMATION
SONT PRIMORDIALES POUR DONNER
LE CHOIX À L'ÉLECTEUR



C'EST POUR ÇA QUEL'EST
ESSENTIEL DE POUVOIR
DISPOSER DE SOURCES
CONTRADICTOIRES



DU COUP MOI, APRÈS MÊME
INFORMÉ PARTOUT, J'AI PU
ME FAIRE MA PROPRE OPINION.
JE PENSE QUE JE VAIS VOTER
ZEMMOUR, TIENS.



Fractures multiples ou bipolarité ?

est immédiatement accueilli par un autre : viré de RTL le 3 octobre 2019, il rejoint CNews dès le 14 du même mois. Pourquoi cette complaisance, qui vire à la complicité dans le cas de Vincent Bolloré ? Tout simplement parce que le sulfureux Monsieur Z. a bien pris soin, tout au long de sa belle carrière, de ne jamais porter atteinte aux intérêts du capitalisme financier.

Dans les principaux entretiens qu'il a accordés au cours des dernières semaines, on note sans surprise que les principales propositions visent les immigrés et les musulmans, par recyclage des thèmes du Front national, assorti de peinturlurages historiques pour faire joli. Quant aux éléments économiques, ils sont tout simplement piochés dans les argumentaires patronaux. Baisse des charges sociales... Baisse des impôts de production... Mais pas touche au grisbi ! Pas touche à l'euro !

Monsieur Z. voudrait être un candidat populaire, mais il préserve le carcan monétaire qui interdit la reconstruction économique et la justice sociale, mais il ne remet pas en cause le capitalisme financier. Sous les apparences de la radicalité et de la transgression, c'est une banale opération de diversion qui se dessine. ■

B. LA RICHARDAIS.

Le 7 novembre dernier, Jérôme Fourquet et Jérôme Sainte-Marie étaient reçus par Alexandre Devecchio dans son émission « Les irréductibles » (1) sur Sud-Radio pour évoquer l'état de la France à la veille de la présidentielle.

Outre leurs prénoms, les deux invités partagent des qualités de fins observateurs et analystes de la société française et de ses mutations. Là où ils diffèrent, c'est par l'angle d'approche : politico-électoral pour Jérôme Sainte-Marie, sociologique et comportemental pour Jérôme Fourquet. Mais tous deux conviennent que leurs analyses se nourrissent mutuellement et se complètent pour aboutir à des conclusions convergentes et ouvertes qui ne pourront qu'être enrichies dans les prochains mois.

Ce débat, bien mené, a été dense et riche d'observations, de réflexions et d'analyses éclairantes et significatives. Parmi les nombreux sujets abordés, deux ont retenu notre attention : le premier est développé par Jérôme Sainte-Marie et concerne un « vote ethnique et / ou musulman », qui, s'il peut être plus ou moins influent à la marge dans un scrutin local, ne l'est en rien dans un scrutin national. En effet, cet électorat, composé de personnes de nationalité



Jérôme Sainte-Marie. Son analyse des nouveaux rapports de force politique est éclairante.

française, majeures et dûment inscrites sur les listes électorales (et non de l'ensemble des personnes issues de l'immigration), s'avère majoritairement abstentionniste et quand il s'exprime effectivement dans les urnes, il n'est pas assez fourni pour faire la différence.

Le second, plus anecdotique seulement en apparence, est souligné par Jérôme Fourquet comme révélateur des fractures françaises : il s'agit de la baguette de pain – symbole ô combien français – qui pouvait être considérée jusqu'à il y a une dizaine d'années comme un élément important de ce qui

unissait les Français : chacun l'achetait soit à la boulangerie de quartier ou de village, soit au rayon boulangerie des grandes surfaces et cette France-là, « archipelisée » par ailleurs, pouvait encore avoir en commun cet acte banal de la vie quotidienne. Or, à la fin des années 2000, se sont multipliées deux sortes de boulangeries : les unes, créées très souvent par d'anciens cadres « Bac + 5 » en reconversion, implantées au cœur des grandes et moyennes métropoles et ciblant une clientèle urbaine de type « bobos » en lui proposant des pains « signés », pétris avec des farines anciennes, sans gluten, spéciaux, etc. et les autres, qu'il nomme les « boulangeries des ronds-points », la plupart du temps franchisées et conçues sur le modèle des grandes surfaces car dotées d'un parking et s'adressant à la clientèle de la France dite « périphérique », chassée des centres-villes, pour qui la voiture est devenue une nécessité coûteuse et qui considère que le prix du pain prime sur ses qualités intrinsèques. ■

LOÏC DE BENTZMANN.

(1). <https://www.youtube.com/watch?v=yldd1tbczao>

(2). Jérôme Fourquet – Jean-Laurent Cassely, *La France sous nos yeux*. Seuil, octobre 2021.

(3). Jérôme Sainte-Marie, *Bloc populaire*. éd. du Cerf, octobre 2021.

Brèves de campagne

■ **Lapsus.** – « Merkel fait ses adieux à la France après 16 ans au pouvoir » (*Orange*). Quand tout est dit, même l'impensé, même le subliminal, dans un innocent titre...

■ **Question-réponse.** – « Anne Hidalgo, un début de campagne raté... Qu'est-ce qui coince ? » (*Ouest-France*). Anne Hidalgo, peut-être ?

■ **Par pur hasard.** – « Présidentielle 2022 : comment le gouvernement multiplie les aides (et les dépenses) à six mois de l'élection » (*France TV info*). Et surtout : pourquoi donc ? On se le demande bien.

■ **Quadrature du cercle vicieux.** – « Prix de l'énergie : Le Maire veut tempérer la logique de marché en Europe » (*Orange*). Après la mo-

ralisation du capitalisme (qui a vu ce qu'il a vu, comme on le voit), voici l'ère de la tempérance de la logique de marché, ambition d'autant plus crédible que l'Europe s'est précieusement bâtie sur le vœu que toute entrave à la logique des marchés soit interdite.

■ **Doux euphémisme.** – « Crise des sous-marins : Joe Biden reconnaît que les États-Unis ont été maladroits » (*Le Monde*). Maladroits, c'est peut-être un peu excessif. Étourdis, surtout.

■ **Maladroits (suite).** – À peine quinze jours plus tard, *Le Figaro* titre « Airbus décroche un mega contrat de 255 avions au salon aéronautique de Dubaï ». Cette fois-ci, Oncle Joe va devoir réfréner ses élans de maladresse, sinon, ça pourrait se voir.

■ **Logique !** – « Présidentielle : les électeurs de gauche tentés par un "vote utile" pour Macron, se-

lon une étude » (*BFMTV*). Si le fameux barrage doit désormais se faire dès le premier tour, autant en conclure d'emblée que le second ne sert à rien. Et dans ce cas, le premier non plus, d'ailleurs. Laissons faire les sondages !

■ **Les fauves sont lâchés.** – « Présidentielle : les moments forts du premier débat entre les candidats au Congrès des Républicains » (*Le Figaro*). Imaginer des moments forts dans un pince-fesses réunissant Barnier, Péresse et Bertrand, c'est déjà repousser très loin les limites de la sagesse.

■ **Hydre.** – « Présidentielle 2022 : comment Marine Le Pen tente de contrer Eric Zemmour » (*Le Monde*). L'Histoire retiendra peut-être que le triomphal barrage républicain de 2017, censé terrasser la Bête immonde, aura permis, cinq ans plus tard, qu'elles se retrouvent à deux pour se disputer la deuxième place.

■ **On va voir ce qu'on va voir !** – « COP26 : À Glasgow, après les belles paroles, les négociations entrent dans le dur » (*20 minutes*). C'est en général à ce moment précis, après les belles paroles, qu'elles s'enlisent dans le mou.

■ **Jamais contents.** – « Covid-19 : l'Europe est redevenue le moteur de la pandémie » (*Le Monde*). Pour une fois qu'elle est moteur de quelque chose, il va encore s'en trouver pour la blâmer...

■ **Quel rapport ?** – « Covid-19 : Hausse record de rendez-vous pour une troisième dose de vaccin avant l'allocution de Macron » (*Midi-Libre*). Plus encore que les vaccins, ce sont les allocutions d'Emmanuel Macron qui produisent des effets secondaires étranges.

MATHIEU MOREL.

Facebook Papers : les algorithmes devenus fous

Les récentes fuites des *Facebook Papers* semblent montrer que la plateforme américaine n'avait plus la capacité de contrôler ses propres algorithmes. Qu'en est-il vraiment ?

Fin octobre, Facebook a vu une partie de ses dossiers confidentiels publiée dans la presse. Frances Haugen, ancienne cadre chez le géant américain, a en effet décidé d'attaquer son employeur pour « avoir trahi la démocratie ». Si les motifs qui ont poussé la jeune femme à aller en justice sont assez flous, son action a permis de faire parvenir aux journalistes des dizaines de notes internes qui alertaient le conseil d'administration du groupe sur le fait que les algorithmes étaient désormais hors de contrôle !

Depuis 2018, la stratégie de la plateforme consiste à réorienter le contenu vu par ses utilisateurs vers leur cercle proche (famille ou « amis Facebook »). Sauf que ce choix stratégique n'a pas eu du tout l'effet recherché. Il a conduit à inonder les utilisateurs de contenus non désirés : incitations à la polémique, discours de haine, propagande complottiste amplifiée par la crise de la Covid-19...

Facebook – comme l'ensemble des plateformes numériques – ne modère pas le contenu de ses pages en faisant appel à des humains, mais en se basant sur des algorithmes dits intelligents. Ces algorithmes ont pour mission de mettre en valeur les publications des



© PIXABAY PHOTO: THE DIGITAL ARTIST

cercles proches des utilisateurs. Mais les développeurs desdits algorithmes expliquent que leurs créatures échappent à tout contrôle : ils apprennent par eux-mêmes en prenant appui sur la masse de données personnelles qui sont à leur portée – on parle de *machine learning* – et relaient les messages qui leur paraissent les plus « efficaces », sans aucun filtre.

La plateforme a réagi à ces attaques en expliquant que plus de 13 milliards de dollars ont été investis pour lutter contre les contenus dangereux. À quoi Mme Haugen répond que ces investissements ont eu lieu en grande majorité sur du contenu

en langue anglaise, laissant *de facto* le reste au bon vouloir des algorithmes. Ce qui a permis aux messages djihadistes en langue arabe de circuler assez librement ou au contenu pornographique venu d'Asie de se retrouver sur la « page d'accueil » de millions d'utilisateurs.

Cette énième affaire touchant la société de M. Zuckerberg pourrait nous laisser de marbre, tant la firme est connue pour ses scandales à répétition (Cambridge Analytica, les « fermes de bots » pro-Trump, etc.). Mais nous sommes maintenant en face d'un sujet qui dépasse le cadre

de la protection des données. On touche à l'éthique, avec des algorithmes qui n'ont plus besoin de l'homme et qui ont des comportements dangereux. On peut d'ores et déjà avancer que l'algorithmie a dépassé les attentes de l'humanité et qu'elle sera en capacité de s'autoentretenir assez rapidement.

Plusieurs solutions s'offrent à nous. La première est du domaine de la loi : la représentation nationale devrait légiférer sur les limites que les géants privés du net peuvent atteindre en termes de domaines d'action. La seconde relève du droit international : interdire aux Gafam et autres monstres numériques chinois de capter et d'utiliser des données sensibles, ce qui permettrait d'assécher les énormes bases de données (1) qui nourrissent les algorithmes et de les empêcher de s'immiscer dans certains domaines, comme la santé, la défense ou le fonctionnement des infrastructures.

La recrudescence de ce genre d'épisodes questionne sur l'impact qu'ont aujourd'hui les géants du numérique sur nos vies et sur la place qu'on leur a laissée. A-t-on été trop loin ? Sans doute. ■

GUILLAUME VILLERS.

(1). Cf. *Royaliste*, n° 1195 du 28 septembre 2020.

La quinzaine sociale

■ **Niveau de vie et querelle de chiffres.** – Selon le gouvernement, le niveau de vie des plus pauvres a augmenté de 3 % depuis le début du quinquennat, contre une progression d'1,5 % pour les plus aisés. De là à en déduire que la politique de redistribution engagée par Emmanuel Macron est un succès, il n'y a qu'un pas que les partisans du président franchissent allègrement.

Une étude de l'Institut des politiques publiques, publiée le 16 novembre, devrait cependant doucher leur enthousiasme. Selon cet organisme, lié à l'École d'économie de Paris, tous les ménages ont vu leur niveau de vie s'améliorer d'environ 1,6 % depuis le début du quinquennat... à l'exception des 5 % de ménages les plus

pauvres, qui ont perdu 0,5 % en moyenne. En cause : des baisses de revalorisations de prestations et la hausse des taxes sur l'énergie et le tabac, lesquelles pèsent davantage en proportion de leur revenu. À l'inverse, la suppression de l'Impôt de solidarité sur la fortune et l'instauration du prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du capital, intervenues en début de quinquennat, ont permis aux 1 % les plus riches d'engranger la plus importante progression (en pourcentage), avec un gain moyen de 2,8 % et même + 4 % pour les 0,1 % les plus riches.

■ **Fonction publique et querelle de mots.** – Le syndicat CGT-FO des fonctionnaires a mis fin, le 16 novembre, à sa participation à la Conférence sur les perspectives salariales dans la Fonction publique. Motif invoqué : on y

parle de tout sauf des salaires. Et il ne reviendra autour de la table que si une négociation s'ouvre sur le point d'indice ; figé depuis février 2017, il permet de calculer la rémunération des fonctionnaires.

Le même jour, la CGT, la FSU et Solidaires ont publié un communiqué qui va dans le même sens : « Il n'est pas question que nous abandonnions notre exigence d'une revalorisation forte et urgente du point d'indice, ce que la conférence exclut complètement de ses compétences ». On se dirige vers un nouveau bras de fer. Pour le gouvernement, en effet, la politique salariale ne peut se résumer à la seule hausse du point d'indice. Il faut également prendre en compte l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'équité de rémunération entre les métiers et les filières, l'attractivité et le système

de carrières, ainsi que les contractuels.

■ **Réforme des retraites et querelle à venir.** – Elisabeth Borne, ministre du Travail, a confirmé, au lendemain de l'allocation télévisée du président de la République, l'abandon du système de retraites par points, dont personne, à part la CFDT et LREM, ne voulait. Il ne renonce pas pour autant à sa grande réforme des retraites qu'il mettra en œuvre dès sa réélection, dans l'hypothèse où les Français le reconduiraient dans ses fonctions. Si tel était le cas, la nouvelle réforme s'appuierait sur du plus classique : report de l'âge légal de départ à la retraite, suppression des régimes spéciaux pour aligner le public sur le privé, allongement de la durée de cotisation. N.P.

Pêche : rien n'est réglé avec les Anglais

Si l'affrontement entre Boris Johnson et Emmanuel Macron a été largement médiatisé au moment du G 20 de Rome, il a, hélas, bien peu de retombées concrètes pour les 150 artisans-pêcheurs encore en attente de licences.

Force est de constater qu'après une série de déclarations extrêmement fermes du gouvernement français à l'encontre des autorités britanniques, rien n'a changé pour les pêcheurs français des ports de la Manche en ce début de mois de novembre.

Contrairement aux annonces, aucunes représailles n'a vu le jour à compter du 2 novembre, à l'encontre de ce qui avait été envisagé. Les navires anglais peuvent ainsi continuer à livrer leur poisson en France, notamment au port de Boulogne-sur-Mer, ce qui a rassuré les mareyeurs et les transformateurs mais qui laisse un goût amer aux 150 pêcheurs français toujours privés de licence pour accéder aux eaux britanniques. D'autant que dans un geste de « bonne volonté » vis-à-vis de Londres, le gouvernement s'apprêterait à limiter ses demandes aux seuls navires menacés dans leur survie économique.

« Ce revirement gouvernemental est incompréhensible » nous explique un représentant des pêcheurs français, qui souligne que « les Anglais privilégient la lettre à l'évidence concernant les preuves de pêche dans leurs eaux depuis 2016 qui sont exigées des armements français ». Le gouvernement et la majorité



LREM ont beau jeu de mettre en cause le rôle du négociateur en chef du Brexit, Michel Barnier, potentiel adversaire LR d'Emmanuel Macron lors de la prochaine élection présidentielle. L'entourage de l'ancien commissaire européen demeure très serein face à ces attaques : « L'accord-cadre est favorable aux pêcheurs français, mais le gouvernement a perdu beaucoup de temps au premier semestre avant de comprendre que l'interprétation britannique très tatillonne des accords pouvait poser problème dans certains cas. Face aux flibustiers britanniques, il fallait anticiper une réponse appropriée. Emmanuel Macron

s'est réveillé au dernier moment. »

La meilleure réponse aux cas de licences non encore attribuées semble être la mise en place d'un accompagnement individuel pour surmonter les difficultés liées à l'inexistence d'enregistreurs de route pour certaines unités ou le remplacement récent de chalutiers vieillissants. La résolution de chacun de ces cas avec le soutien de l'administration maritime aurait sans doute été préférable à la débauche de déclarations guerrière à laquelle nous avons assisté à la fin du mois d'octobre de la part des membres du gouvernement français. ■

JÉRÔME BESNARD.

Brèves agricoles

■ **Sauvegarde de l'apiculture.** – Les ministres de l'Agriculture et de la Transition écologique ont présenté, samedi 20 novembre, les orientations du *plan pollinisateurs* destiné à stopper le déclin du nombre des abeilles et à faire face aux difficultés de l'apiculture. Il est rappelé que ce plan avait été promis par le gouvernement après l'annonce, en août 2020, de la réintroduction temporaire, pour la culture de la betterave, des insecticides néonicotinoïdes qui ont un impact particulièrement nuisible sur la population d'abeilles. Les apiculteurs demandaient que l'usage des pesticides se fasse deux heures avant le coucher du soleil, pour en limiter l'impact, en prenant en compte les températures. Ils estiment avoir été peu associés à ce plan qui est loin de répondre à leurs espoirs.

■ **Agriculture biologique.** – À l'occasion du débat budgétaire à l'Assemblée nationale, les députés ont voté en faveur d'un crédit d'impôt renforcé pour l'agriculture biologique, afin de compenser les effets négatifs de la nouvelle Politique agricole commune qui prévoit de réduire les aides pour les exploitations déjà converties au bio. Cette mesure couvrira à ce stade la période 2023-2025 et portera le crédit d'impôt de 3500 à 4500 euros. Le gouvernement, qui, pour des raisons budgétaires, était défavorable à cet amendement, a dû se plier à la volonté de l'Assemblée. À noter que cette mesure ne compensera que partiellement la réduction des aides au bio décidée par Bruxelles et que les organisations agricoles demandaient qu'elle s'applique dès le budget 2022.

■ Protection du foncier agricole.

– Le Sénat a adopté en première lecture, le 3 novembre, la proposition de loi d'urgence pour assurer la régulation du foncier agricole. Nous avons eu l'occasion de souligner l'importance de ce sujet dans un précédent numéro de *Royaliste* (n° 1218 du 11 octobre 2021). Comme l'a souligné le rapporteur du projet de loi au Sénat, ce texte, s'il constitue une initiative bienvenue, ne répondra que partiellement à ce problème structurel en l'attente d'une grande loi foncière. On regrettera toutefois que la Haute Assemblée ait souhaité assouplir le texte sur certains de ses aspects les plus essentiels, comme le renforcement des compétences des Safer et le contrôle des agrandissements excessifs de surface agricole, alors qu'il est largement soutenu par la profession.

COP 26

■ **Quelles avancées pour l'agriculture ?** – Comme on pouvait s'y attendre, la COP 26 de Glasgow, grande messe écologiste fixant pour 5 ans les nouvelles orientations environnementales mondiales, n'a pas débouché sur des progrès majeurs, notamment concernant les centrales électriques à charbon, très polluantes. Sur le plan agricole, pourtant, des avancées ont eu lieu. L'agriculture mondiale est en effet responsable de 25 % des rejets de gaz à effet de serre et de près de 90 % de la déforestation depuis trois décennies, une artificialisation des sols au profit de l'élevage qui réduit d'autant la capacité à stocker le carbone des forêts afri-

caines et sud-américaines. Mais la FAO, organisation internationale en charge de l'alimentation estime que le rythme de la déforestation ralentit enfin comme le prouvent les dernières études scientifiques, s'appuyant notamment sur la télédétection.

D'autre part, 45 gouvernements se sont engagés, sur proposition de la Grande-Bretagne, à « passer à des modes d'exploitation agricole plus durables ». Quatre milliards de dollars seront ainsi mobilisés pour de nouveaux investissements publics dans le secteur de l'innovation agricole, une politique jugée en France trop productiviste par certaines organisations comme la Confédération paysanne (gauche antilibérale) qui s'inquiètent de la course au crédit carbone qui va

pousser des entreprises à replanter des arbres au détriment de certaines cultures vivrières et de la biodiversité. Une interrogation légitime et qui montre la difficulté d'intégrer les techniques de croissance verte dans des espaces ruraux traditionnels. L'approche globalisée de la COP de Glasgow laisse finalement très peu de place aux spécificités locales ou régionales. C'est la limite de ce type de rendez-vous spectaculaires, mais qui peinent à accoucher de propositions concrètes. Il faut dire que le contraste est tout à fait saisissant entre les 40 % d'exploitations agricoles mondiales qui dépassent, pour certaines très largement, les 1 000 ha et les 70 % d'exploitations familiales qui ne dépassent pas un hectare. J.-B.

COP26: « La montagne a accouché d'une souris » (1)

Sans surprise, c'est bien sur un constat d'échec que s'est close la COP26, même si pour son Président Alok Sharma, l'objectif d'un réchauffement de 1,5 degré reste accessible.

Le format des COP (2), s'il n'est pas inutile, n'est plus suffisant. Se fier au volontarisme des nations pour limiter le réchauffement à moins de 1,5°, cela ne marche pas et nous allons inexorablement vers une hausse d'au moins 2,7° pour la fin du siècle. L'échec est patent chez tout le monde.

Échec chez les donneurs de leçons – dont l'UE – bien décidés à ne pas tenir leurs promesses d'aide financière aux petits pays fortement affectés par le changement climatique. Sans oublier que ces pays développés restent, directement par leurs émissions (comme l'Allemagne ou les États-Unis) ou indirectement par leur consommation (en délocalisant leur pollution, comme la France ou le Royaume-Uni), les principaux émetteurs de GES.

Mais échec aussi chez les Brics, puisque c'est l'Inde et la Chine qui ont bloqué la plus importante décision de la COP26: la fin de l'utilisation du charbon (*phase out*), pour se contenter d'un ralentissement de cette utilisation (*phase*



Ouverture de la COP 26. L'échec était plus que prévisible.

down). Car si elles ont « gagné » contre les pays développés, en imposant leur propre rythme de transition, l'échec est patent devant leurs propres peuples: pendant la COP, on souffre et meurt à New Delhi du pire pic de pollution qu'ait connu le pays. Voilà qui fait tomber l'excuse de ces gouvernements qui mettent en avant, pour expliquer leur refus d'en finir avec le charbon, leur politique de réduction de la pauvreté. Un tel souci imposerait au contraire d'entreprendre en priorité absolue des actions de lutte contre la pollution, pour préserver la santé des plus pauvres, les plus affectés par ces événements. Nous avons maintenant la preuve que c'est

surtout le souci du développement industriel, avec ses retombées politico-financières, qui motive leurs positions.

L'hypocrisie est générale. Le souci de l'environnement et celui des populations ne sont rien: seul compte celui de poursuivre le « business as usual ». Comme au Brésil, qui continue en toute connaissance de cause de détruire la forêt amazonienne; en Russie, qui voit le pergélisol fondre sans rien changer de sa politique industrielle; aux États-Unis, qui subissent la sécheresse en Californie mais viennent les mains vides à la COP26; en Australie, victime d'incendies géants, mais incapable de sortir du charbon, etc.

Le format « COP » est insuffisant. Reste à concevoir l'instrument diplomatique international qui ait le pouvoir de contraindre les États à respecter leurs engagements. Car c'est de lui que va dépendre maintenant notre futur climatique. Et puisque c'est le portefeuille qui compte, c'est probablement là que la contrainte devra peser. ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

(1). Inger Andersen, directrice du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUe)

(2). COP: Conférence des Parties; GES: gaz à effet de serre; Brics: Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud.

Les Faits majeurs

■ **Argentine.** – Le camp péroniste a perdu des plumes lors des élections législatives partielles du 14 novembre (renouvellement du tiers du Parlement). Dominatrice au sénat mais minoritaire à la chambre des députés, la coalition « Front de Tous », réunie autour du Parti justicialiste du président Alberto Fernandez, vient de perdre le contrôle de la chambre haute au profit du centre-gauche. Elle a également reculé à la chambre basse. A mi-mandat, Fernandez subi le mécontentement des Argentins, confrontés à une inflation galopante.

■ **Chine.** – Au cours du VI^e plénum du XIX^e congrès du PCC, réuni du 8 au 11 novembre, le président Xi a imposé l'adoption d'une résolution sur l'histoire du parti, la troisième seulement depuis sa création il y a un siècle. Le texte propose un nouveau récit de l'épopée communiste, insistant sur les réalisations du PCC et ignorant sur les échecs et crimes. Il glorifie, surtout, le rôle de Xi Jinping, présenté comme l'homme providentiel du pays et l'illustre successeur de Mao et de Deng.

■ **Pologne.** – La crise migratoire déclenchée par la Biélorussie connaît un répit provisoire, après que Minsk a pris la décision d'évacuer les principaux camps frontaliers et de renvoyer 400 Irakiens dans leur pays d'origine. Néanmoins, environ 7000 migrants se trouveraient toujours dans la zone. Le gouvernement polonais entend débiter en décembre l'édification d'un mur de 180 km pour protéger sa frontière. Un projet qui divise au sein même de l'UE en raison du risque de violation du droit international humanitaire. C. M.

Voix étrangères

■ **Veja.** – Bolsonaro acculé, Bannon vient à son secours: « Il faut sauver le soldat Bolsonaro ». « Steve Bannon vem ai » (« SB vient aider ») titrait l'hebdomadaire brésilien *Veja* (« Regardez »), le 13 août dernier. Le plus important magazine au monde après les nord-américains *Time* et *Newsweek* (1,2 millions de copies) avait averti le premier. Le magazine progressiste américain *The New Republic* y avait seul fait écho le 17. Il faudra attendre que le *New York Times* en fasse sa centrale, le 11 novembre, pour que la presse internationale s'en empare: « La connexion Bolsonaro-Trump menace les élections brésiliennes ».

Veja rendait compte d'un colloque tenu à Sioux Falls (Dakota du sud) début août où l'ancien conseiller de Trump et le fils de Bolsonaro, Eduardo, avaient fait

du Brésil le nouveau test de la stratégie dite « populiste ». Un mois plus tard, c'était au tour du fils Trump, Donald junior, de se rendre à Brasilia à la Conférence pour une action politique conservatrice (CPAC) qui, à nouveau, jetait préventivement le doute sur la régularité des élections d'octobre 2022. Fort de ces soutiens, le président Bolsonaro lors de la fête nationale, le 7 septembre, défiait les juges, les sénateurs et menaçait de ne pas reconnaître des résultats qui lui seraient défavorables (le vote au Brésil est électronique depuis vingt-cinq ans, Bannon veut supprimer les « machines »). Avant de se rétracter. Dans un entretien à *Veja*, le 27 septembre: « j'ai un peu exagéré... De mon côté, il n'y a aucun risque de coup d'État, mais de l'autre côté, la possibilité demeure. » Il visait la centaine de demandes de destitution qui, selon lui, s'apparenteraient à un coup de force.

Veja représente la droite traditionnelle, la partie la plus fortunée du pays, qui ne veut absolument pas d'une élection de l'ancien président Lula, mais considère que Bolsonaro est aujourd'hui le pire handicap pour lui faire barrage. Bannon ne peut que le faire perdre et créer un « bolsonarisme » de regret et de complotisme. *Veja* rappelait que le gourou du « populisme », dont Trump s'était séparé dès 2017, avait déjà échoué à influencer l'extrême droite européenne (Vox en Espagne, Salvini en Italie et le Rassemblement national en France), après avoir rêvé de renverser le pape François (ou lui trouver un successeur intégriste), et compte sur le Brésil pour reconquérir l'Amérique. Bolsonaro fait des émules en Argentine (Javier Milei élu le 14 novembre à Buenos Aires) et au Chili (José Antonio Kast favori de la présidentielle du 21 novembre).

Y. L. M.

Loin d'être un espace vide, terrain de jeu des puissances, le Pacifique est habité. La prise de conscience du facteur humain est vécue comme une tension entre identité et solidarité.

Des Papous dans la tête

PAR YVES LA MARCK.

Il a longtemps été commode de se représenter la région comme une arrière-cour de l'Australie, « hégémon » régional imposant la « *pax australiana* ». Cette position date du traité de Versailles, après la Première Guerre mondiale, qui a confié aux deux Dominions de la Couronne britannique (le second, la Nouvelle-Zélande) les mandats coloniaux allemands dans le Pacifique, dont à l'Australie la Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG). À l'indépendance en 1975, la colonisation y avait à peine pénétré dans les terres.

La « découverte » au XIX^e siècle avait introduit une distinction entre Mélanésie et Polynésie (due à Dumont d'Urville) à laquelle s'était ajoutée la Micronésie. La première était sous orbite australienne, la seconde néo-zélandaise, la troisième américaine. Des trois, l'australienne était la plus prégnante. Militairement (ses interventions en Papouasie, îles Salomon, Timor oriental), économiquement par ses compagnies minières et son aide au développement, culturellement par ses « missions » chrétiennes.

D'où de fortes critiques : aide « *Boomerang* » puisqu'elle revenait en Australie, destruction de l'environnement par les mines ou les cultures d'exportation (palmier à huile, café), dépendance au charbon, camps de rétention des migrants aux îles de Manus (PNG) et de Nauru, sans parler de la discrimination des Aborigènes sur son propre sol. En dépit de ces handicaps, Canberra avait fédéré la région autour de la dénucléarisation (traité de Rarotonga 1985) et de l'hostilité à la France.

L'Indo-Pacifique une réalité humaine multimillénaire. C'est sur cet arrière-plan que l'on peut mesurer le mérite de la diplomatie française qui a réussi à faire intégrer les trois territoires français du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis et Futuna) comme membres à part entière de l'organisation régionale basée à Fidji, le Forum des îles du Pacifique (FIP), par un processus (observateur, associé, membre plein) achevé en 2016.

Parallèlement, l'organisation créée en 1971, limitée jusqu'en 1999 au Pacifique sud, se transformait, le changement de dénomination consacrant la marche vers l'unité entre les trois zones préexistantes. Unité qui transcendait des critères raciaux entre « plus ou moins clairs » ou « crépus » pour privilégier des parentés culturelles, linguistiques voire préhistoriques : un groupe de langues dites austronésiennes court depuis Madagascar jusqu'à Hawaï ; le peuplement n'est pas venu, comme avait prétendu Thor Heyerdahl avec son expé-



Henry Puna. Originaire des îles Cook, il est l'actuel secrétaire général du Forum du Pacifique.

dition du « Kon-Tiki » (1947), de l'Amérique (Pérou) mais depuis l'Asie, via les Philippines et les mers du Sud. Certes il y a beaucoup à découvrir dans une région où la recherche en sciences humaines est relativement récente. Ainsi, les langues papoues dans les hautes terres échappent-elles au recensement. L'Indo-Pacifique, que les stratèges viennent de promouvoir,

On assiste actuellement à une reprise en main de la région par les puissances périphériques.

recouvre une réalité humaine multimillénaire dont les intéressés eux-mêmes avaient perdu la mémoire au creuset d'une histoire moderne venue de l'étranger.

C'est ainsi qu'en 2015, l'organisation dénommée Groupe Mélanésien du Fer de Lance (créée en 1988 pour soutenir l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie) dont la PNG est le chef de file, s'était élargie à l'Indonésie, tout en admettant comme observateur le mouvement de « libération » de la Papouasie occidentale, hier néerlandaise passée sous l'autorité contestée de Djakarta.

Les hommes et la mer. Un mouvement en sens inverse semble désormais contrecarrer cette marche à l'unité. Il y a d'abord le jeu de division mené dans chaque micro-État par Pékin, dans le cadre des routes de la soie. Les États micronésiens, dont on s'était félicité qu'ils aient rejoint le FIP en

1995 (en se proposant d'y adjoindre Hawaï, quoiqu'État américain), ont déposé un préavis de retrait pour février 2022 après que le FIP a élu en février 2021 un secrétaire général issu des îles Cook (Polynésie) alors que ce poste aurait dû selon eux revenir à un des leurs. On reproche à ce nouveau SG d'être proche de Pékin. Les Micronésiens, les plus menacés par le changement climatique, se retournent vers leur protecteur américain. Joe Biden a adressé un message pour le cinquantenaire du FIP le 6 août (une première pour un président américain). Sur ces entrefaites, que n'apprenait-on pas ? L'alliance AUKUS !

Ce subtil changement de pied s'apparente à une reprise en main de la région par les puissances périphériques contre la prise de conscience solidaire qui s'était développée dans les dernières années, et ce malgré les entrées dont Pékin profite. Celles-ci ne peuvent-elles être contrées par les seuls intéressés dans une approche commune ? L'abandon de l'affirmation d'une identité ouverte « océanique » pourrait avoir pour conséquence une contraction de ceux-ci sur le local, le « tribal », l'autochtonie, une aggravation des divisions internes, une marginalisation accrue, une dépendance irréversible vis-à-vis de l'extérieur.

La France avait cru dans la sincérité d'une « océanisation » des Australiens. Par nécessité autant que par choix, Paris a toujours joué la coopération régionale. Nouméa est le siège de la Commission du Pacifique sud créée en 1945 (élargie en 1997) qui agit sur vingt-deux États et territoires (dont dix non-souverains) comme une agence de coopération technique (l'actuel directeur est australien). Sa 12^e conférence générale doit se tenir en virtuel au Vanuatu du 30 novembre au 3 décembre. La France s'y retrouve le seul membre européen, Londres s'en étant retiré en 2005 alors que la reine Elisabeth est toujours souveraine à Port-Moresby (PNG) et à Honiara (îles Salomon), les deux États mélanésiens les plus peuplés (respectivement 8,5 millions et 670 000 habitants). Les Pays-Bas (Indonésie), l'Allemagne (la mer et l'archipel Bismarck n'ont pas été débaptisés), l'Espagne (Philippines) ne s'y intéressent guère, le Portugal restant, lui, engagé au Timor-Leste. La présence diplomatique française est historiquement éparpillée (sept ambassades ont compétence, dont une « itinérante »). La recherche française y est plus qu'honorable (Maurice Leenhardt et Maurice Godelier ont fait école). C'est en effet, en dernière analyse, sur les peuples qu'il faut compter plutôt que sur les étendues marines qui ne sont rien sans leurs habitants. ■

© WIKIMÉDIA, PHOTO : US EMBASSY NZ



WIKIPEDIA. PHOTO : PETER ELLIS-TALK

La frégate Vendémiaire dans la rade de Pointe Chaleix, près de Nouméa. Le rôle de la France dans l'Indo-Pacifique repose sur sa présence en Nouvelle Calédonie.

L'avenir de la Nouvelle Calédonie

Entretien avec Bernard Deladrière

Haut fonctionnaire, présent depuis trente-sept ans en Nouvelle Calédonie, plusieurs fois membre du gouvernement territorial, Bernard Deladrière est une figure de la vie politique de l'archipel. Il nous livre ses réflexions sur l'avenir d'une collectivité où la France joue son avenir dans la zone Indo-Pacifique.

Vous êtes un acteur engagé en faveur du développement de la Nouvelle-Calédonie. Quel a été votre parcours ?

Bernard Deladrière : Arrivé en tant que magistrat en 1985, au cœur de ce que l'on a appelé les « événements », j'ai eu ensuite la chance d'y occuper des responsabilités administratives (secrétaire général ou directeur de cabinet) au sein des différentes institutions locales (Province Sud, Congrès, gouvernement), mais aussi politiques en étant à deux reprises membre du gouvernement local ainsi qu'adjoint aux maires des communes de Nouméa et du Mont-Dore. Je suis l'un des négociateurs et signataires de l'Accord de Nouméa (mai 1998). Venu au départ pour une durée de trois ans, j'y suis depuis près de trente-sept ans, car j'ai très vite acquis la conviction que la France pouvait y réussir un processus de décolonisation sans rupture, c'est-à-dire sans indépendance, et j'ai souhaité apporter ma contribution à ce processus.

Vu de Paris, on a le sentiment que la situation dans l'archipel se résume aux tensions entre communauté d'origine européenne et communauté kanak. Les réalités démographiques et de peuplement de la Nouvelle-Calédonie n'ont-elles pas beaucoup évolué depuis trente ans ?

Il est vrai que la vision que l'on a, en Métropole, de la Nouvelle-Calédonie est trop souvent caricaturale, et marquée par les graves événements de 1985-1988. Or, ce Territoire est une véritable mosaïque ethnique et culturelle : il y a, aux côtés des deux principales composantes que sont les Kanaks et les Européens, des communautés wallisienne et futunienne, tahitienne, indonésienne, vietnamienne, antillaise etc. Les accords de Matignon, puis de Nouméa, ont permis à ces communautés de mieux apprendre à vivre ensemble, notamment en partageant pouvoirs et responsabilités, tout en reconnaissant pleinement l'identité kanake. La Nouvelle-Calédonie a ainsi connu une période de plus de trente ans de paix, de stabilité et de prospérité, avec le soutien constant de l'État, c'est-à-dire de la France.

L'économie et le niveau de vie calédoniens ont beaucoup progressé depuis 2000. Vous avez été en charge de secteurs en plein développement (numérique, communications). Quels sont les points forts sur lesquels miser pour l'avenir ? Les points de faiblesse à résorber ?

La paix retrouvée, puis la construction de deux usines métallurgiques de nickel (l'une dans le Nord et l'autre dans le Sud, venant s'ajouter à l'usine historique de

la SLN située à Nouméa), ainsi qu'une politique de grands travaux (nouvelle aérogare, Médipôle etc.) ont effectivement permis à la Nouvelle-Calédonie de connaître une période de forte croissance, avec la création de milliers d'emplois, en particulier pendant la période 2000/2010, mais, avec la fin de la réalisation de ces grands investissements et les incertitudes sur l'avenir politique, l'atterrissage économique est difficile.

Le territoire se trouve confronté à une véritable crise économique, accompagnée d'une crise des finances publiques et des comptes sociaux. Un autre point de faiblesse est le niveau des inégalités sociales, beaucoup trop élevé, qui doit être une préoccupation prioritaire de toutes les politiques publiques. Pour l'avenir, le nickel (dont la Nouvelle-Calédonie détient environ 25 % des réserves mondiales) restera un secteur stratégique, avec en particulier les perspectives ouvertes par le marché des batteries pour les voitures électriques. Mais la poursuite de la diversification économique – pour échapper à une trop forte dépendance à l'égard des cycles du nickel – est impérieuse, notamment le développement de l'économie bleue et de l'économie verte, s'appuyant sur une biodiversité exceptionnelle, l'économie numérique pour laquelle la Nouvelle-Calédonie dispose d'un avantage géographique.

lédonie dispose d'un tissu d'entreprises innovantes, la transition énergétique, la sylviculture, etc.

Parmi les objectifs des Accords de Matignon de 1988 et de Nouméa de 1998, figurait l'idée d'un modèle de développement original de la Nouvelle-Calédonie. Les évolutions récentes ont-elles confirmé cette idée ?

Le « *pari sur l'intelligence* » fait par Michel Rocard, Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou, en signant le 26 juin 1988 les accords de Matignon, reposait sur un partage du pouvoir entre la majorité favorable au maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la France (les « loyalistes ») et la minorité indépendantiste. Ce partage prévoyait la création de trois Provinces, collectivités dotées d'une compétence de droit commun. Le découpage géographique de ces collectivités était conçu – et l'est toujours – de manière que les indépendantistes dirigent deux Provinces sur trois, bien qu'ils soient minoritaires en voix à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Le maître-mot de ces accords – confirmés et approfondis par l'accord de Nouméa de 1998 – était le « *rééquilibrage* ». En effet, le partage du pouvoir était accompagné de dispositifs de rééquilibrage géographique entre, d'une part, le Sud urbain et développé, et, d'autre part, le Nord et les Îles Loyauté (peuplés en majorité de Kanaks) en retard. Il s'agissait de rééquilibrage en termes d'équipements et d'infrastructures publics, de répartition des recettes fiscales, ou encore de formation avec des dispositifs de discrimination positive tendant à favoriser l'émergence de cadres kanaks tant dans le secteur privé que public. Sur le plan économique, les « accords de Bercy » (signés le 1^{er} février 1998, quelques mois avant l'accord de Nouméa) avaient pour objectif la construction d'une usine de nickel dans le Nord, à l'initiative d'une société détenue majoritairement par la Province Nord.

Globalement ces objectifs de rééquilibrage ont été atteints, même si des efforts doivent être poursuivis en matière de réduction des inégalités sociales et de formation. Mais à l'issue d'une période de plus de trente ans, l'ensemble de ces mécanismes discriminatoires, qu'ils soient politiques, économiques, fiscaux ou encore sociaux, produit des effets pervers et doit être entièrement revisité. À titre d'illustration, la péréquation fiscale qui ne dote la Province sud que de 50 % des ressources, alors qu'elle regroupe 75 % de la population, est devenue insupportable pour cette collectivité, qui bientôt ne pourra plus répondre aux besoins des plus démunis.

Comment percevez-vous l'évolution du rapport de force politique après les deux derniers référendums ?

Le rapport de force entre les camps « loyaliste » et indépendantiste est, depuis plusieurs décennies, élection après élection, remarquablement stable : 60 %



Bernard Deladrière. Haut fonctionnaire, puis membre du gouvernement de Nouvelle-Calédonie. Il fut un des signataires de l'accord de Nouméa en 1998.

des électeurs sont favorables au maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la France et 40 % sont favorables à l'indépendance. Toutefois cet écart s'est resserré lors des deux premières consultations sur l'accession à la pleine souveraineté prévues par l'accord de Nouméa : le 4 novembre 2018, le non à l'indépendance a recueilli 56,67 % des suffrages et le oui 43,33 ; le 4 octobre 2020, ces résultats ont été respectivement de 53,26 % et de 46,74 %, le corps élec-

C'est grâce à ses collectivités d'Outre-Mer situées dans cette région que la France peut affirmer qu'elle est une nation souveraine de l'Indo-Pacifique.

toral étant d'un peu plus de 180 000 électeurs. Mais il convient de souligner, que pour ces scrutins d'autodétermination, environ 35 000 électeurs sont privés du droit de vote, car arrivés en Nouvelle-Calédonie après 1994 c'est-à-dire il y a 27 ans... Malgré cette restriction particulièrement draconienne du corps électoral, prévue par l'accord de Nouméa, une nette majorité de Calédoniennes et de Calédoniens continue d'exprimer son attachement à la France.

Le Gouvernement a décidé de maintenir le troisième référendum à la date prévue, le 12 décembre. Est-ce une erreur ?

Cette troisième et dernière consultation était facultative, mais elle a été demandée par les groupes indépendantistes au Congrès de la Nouvelle-Calédonie et la date du 12 décembre est le fruit de discussions politiques tenues à Paris en mai dernier sous l'égide du Premier ministre et

du ministre des Outre-mer. La demande de report formulée par les partis indépendantistes résulte en fait d'une conjoncture qui leur est moins favorable (graves troubles à l'ordre public organisés avec leur soutien autour du rachat de l'usine du Sud, chute improvisée de leur fait du gouvernement local, document de l'État sur les conséquences du oui et du non, et enfin crise sanitaire qui a démontré le caractère vital de la solidarité nationale). La seule raison objective qui aurait pu justifier un report était la situation sanitaire ; or elle est aujourd'hui sous contrôle. Il est difficile de savoir quel sera l'impact sur l'électorat de l'appel des leaders indépendantistes à la non-participation, mais juridiquement les résultats de ce scrutin, placé d'ailleurs sous l'observation de l'ONU et du Forum des Îles du Pacifique, seront incontestables. Quoi qu'il en soit, il est hautement souhaitable que le scrutin se tienne à la date prévue, afin que l'on puisse passer à autre chose, à un dialogue sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie à l'issue du processus de l'Accord de Nouméa, dont ce troisième scrutin marquera la fin.

L'espace Indo-Pacifique prend une importance stratégique avec la montée en puissance de la Chine qui paraît porter un intérêt particulier à la Nouvelle-Calédonie. La France semble enfin vouloir se doter d'une stratégie propre dans cette partie du monde. Quelles retombées positives pourrait en attendre l'archipel ?

C'est grâce à ses collectivités d'Outre-mer situées dans cette région que la France peut affirmer qu'elle est une nation souveraine de l'Indo-Pacifique. La Nouvelle-Calédonie est le plus proche voisin français de l'Australie, dispose d'une Zone Économique Exclusive (Z.E.E) de 1 740 000 km² (soit 17 % de la Z.E.E totale de la France) et de 25 % des réserves mondiales de nickel. À cet égard elle suscite la convoitise de la Chine, comme l'a montré la récente étude de l'IRSEM sur les opérations d'influence chinoise.

Avec la rupture par l'Australie du contrat de vente de douze sous-marins, c'est l'un des piliers de la stratégie française pour l'Indo-Pacifique qui a été fortement ébranlé. Après cet épisode il serait pertinent de regarder si la base maritime de la Pointe Chaleix située à Nouméa pourrait jouer le rôle de « refuge sûr » (*safe haven* en anglais) pour nos sous-marins nucléaires d'attaque. Plus généralement, la modernisation et le renforcement des moyens de la Marine nationale devraient être accélérés, comme d'ailleurs les moyens de l'armée de Terre et de l'armée de l'Air. On voit que le résultat du scrutin du 12 décembre présente, un enjeu stratégique international majeur pour la place de la France dans l'Indopacifique et pour les équilibres stratégiques régionaux. ■

Propos recueillis par François Renié.

L'intégralité de cet entretien est disponible sur le blog de Bertrand Renouvin.

Un monde sans maître ?



Ardavan Amir-Aslani.

IKIPEDIA PHOTO CHEZOËS

Avocat international, Ardavan Amir-Aslani suit depuis longtemps les questions géopolitiques. Dans son dernier essai, *Le Siècle des défis*, il nous propose un tour du monde et du siècle, pour en dégager les enjeux majeurs.

Le Siècle des défis est un ouvrage épais et ambitieux. Il ne s'agit pas d'un atlas, l'auteur fait ses choix, raisonnés, entre les zones géographiques et les phénomènes. À noter la connaissance fine qu'a Ardavan Amir-Aslani (le Prince des Aigles), lui-même d'origine persane, des rapports de force et jeu subtils du Moyen Orient.

Après une introduction, inévitable, sur « le monde d'après », l'auteur passe en revue les « nouveaux empires » : la Chine, première puissance

mondiale, le retour de la Russie, l'Iran, la Turquie et les limites du néo-ottomanisme. Ils ont une force en commun : se situer dans le temps long.

Les fractures du monde occidental (la fin du siècle américain, le réveil de l'Europe?), les enjeux du monde musulman, jusqu'à l'Asie du Sud-Est, l'Afrique sont abordés de façon à la fois synthétique et précise. Les « partitions et conflits sans fin » (Inde et Pakistan, Autorité palestinienne et Israël, l'impossible réunifi-

cation des deux Corées) nous montrent les impasses quelque peu désespérantes héritées du siècle précédent. Deux chapitres sont enfin consacrés aux guerres énergétiques et enjeux climatiques, aux nouveaux territoires d'influence que sont le monde spatial et le monde virtuel. La conclusion cite le souhait ironique traditionnel des Chinois à leurs adversaires : « *Puissiez-vous vivre des temps intéressants* » !

L'auteur nous présente les défis des prochaines décennies, sans défendre un système. Le lecteur est libre de formuler ses propres conclusions à partir de ces réflexions riches et détaillées. Il peut remarquer que nul ne peut dire en 2021 qui sera maître du monde en 2100, alors qu'en 1920 chacun savait que l'Amérique était le seul candidat crédible. Empire émergent et empire vieillissant comme les États-Unis ont en commun d'être minés par leurs problèmes et fractures internes et d'être un objet de répulsion plus que d'attraction pour les autres peuples. La vision optimiste que nous inspire la politique constante des rois de France est qu'il pourrait bien ne pas y avoir du tout, si nous agissons habilement, de maître du monde à la fin du siècle.

L'Europe, malgré ses crises permanentes, s'en tire plutôt bien aux yeux de l'auteur, qui

relève sa cohésion sociale, garantie par l'État-providence. Même s'il l'appelle à une triple révolution – économique, démocratique et sociale, géopolitique – et à rechercher l'autonomie stratégique.

Alors que des puissances moyennes comme l'Iran, la Turquie, des zones en crise comme le Maghreb ou la Corne de l'Afrique font l'objet d'analyses fouillées, notre pays ne bénéficie pas d'un traitement spécifique. L'auteur penserait-il que ce siècle sera celui de son effacement, qu'il n'y aura plus de place qu'à la remorque de l'Union européenne ou d'un « *camp occidental* » qui n'existe plus ? Cette interprétation serait contradictoire avec la complexité décrite dans l'ensemble de l'ouvrage. Dans ce monde et cette époque où nul empire n'a partie gagnée d'avance, la France peut, si elle retrouve crédibilité économique et militaire, ni dominatrice ni impuissante, jouer bon nombre de cartes pour que notre siècle ne soit pas celui de l'affrontement des barbaries totalitaires et des impérialismes. ■

ÉRIC CEZEMBRE.

► Ardavan Amir-Aslani, *Le siècle des défis. Grands enjeux géostratégiques internationaux*, L'archipel, avril 2021.

Dans les revues

■ **Orwell au Xinjiang.** - Dans un récent numéro, *Diplomatie* consacre un dossier à la répression subie par le peuple ouïghour, qui s'inscrit dans un processus de sinisation dont sont victimes les autres minorités de la République populaire de Chine.

Cette politique n'est pas l'effet du communisme. La politique de Pékin a varié : folklorisation assortie de quelques avantages pendant la période maoïste, reconstitution d'une société civile après la mort de Mao, puis répression croissante à la suite de revendications autonomistes aiguisant la crainte d'un éclatement de la Chine après l'effondrement de l'Union soviétique. La sinisation à outrance décidée par Xi Jinping reprend le projet formulé par Sun Yat Sen : le « *père de la nation* » avait appelé les peuples tibétain, mongol,

ouïghour et l'ensemble des minorités à « *fondre ensemble dans un même fourneau avec les Han pour former un "Tarasse"* ».

Cette fusion que le camarade Xi évoque en termes fleuves comme « *la coalescence du sang et de l'esprit* » épouse les intérêts stratégiques de Pékin. Le Xinjiang, ou Turkestan oriental, qui jouxte l'Asie centrale et le Pakistan, est riche en pétrole, charbon, uranium, terres rares, et c'est par cette région que passent les oléoducs et les gazoducs à destination du Kazakhstan et du Turkménistan.

Tout cela pourrait donner lieu à un doux commerce sur les routes de la soie si les Han n'avaient pas toujours regardé le Turkestan oriental avec peur et mépris, si la police et l'armée chinoises n'agissaient pas avec une insigne brutalité, si les Ouïghours n'éprouvaient pas pour leurs oppresseurs une haine palpable dans les rues d'Urumqi.

Le peuple ouïghour n'est pas seulement victime d'une politique de colonisation : c'est à une menace d'anéantissement culturel qu'il est confronté. Cela se manifeste par l'enfermement dans des camps de concentration, par le travail forcé, la destruction des mosquées, le remodelage des enfants et l'utilisation de toutes les ressources technologiques pour la surveillance individuelle et collective. Le Parti voudrait même améliorer la « *qualité biologique* » de la population ! « *Le but ultime du Parti est de reformater les âmes indigènes afin de rendre leur travail à la fois docile et utile à la poursuite du rêve de richesse et de pouvoir de l'homme Han* », explique James Leibold, qui enseigne à Melbourne et Canberra.

Il n'est pas sûr que cette violence orwellienne parvienne à dompter les Ouïghours. Emmanuel Lincot, professeur à l'Institut catholique de Paris souligne que

Pékin « *opère à front renversé : sa gouvernance est autoritaire en même temps que le régime se range, en matière d'économie, aux thèses néolibérales* ». Or les Ouïghours aspirent à l'autodétermination et « *le développement économique n'a jamais acheté la paix sociale* » – surtout lorsqu'il s'accompagne d'une répression qui accroît la résistance identitaire.

Le camarade Xi va se heurter à une montagne de difficultés, car la politique de sinisation vise toutes les minorités comme l'explique le professeur Leibold : « *les cultures indigènes sont également attaquées, en particulier celles qui ont une composante étrangère ou religieuse, car le Parti insiste désormais sur la sinisation de la religion en Chine* ». D'ordinaire, les tentatives totalitaires se terminent très mal pour leurs concepteurs.

Y.L.

► *Diplomatie*, n° 110, juillet-août 2021.

DR



par Gérard Leclerc

Une pensée pour l'écologie

Le combat écologique semble avoir marqué des points, ces dernières années. La conquête de villes métropoles aux élections municipales par les Verts n'en est-elle pas une marque significative ? Par ailleurs, le souci de l'environnement s'affirme dans le programme de toutes les familles politiques. Est-ce une affaire gagnée pour autant ? Jacques Ellul et Bernard Charbonneau, pionniers d'une véritable pensée écologique, faisaient déjà, il y a quarante ans, le constat d'une incontestable prise de conscience : « *Il faut mesurer la différence entre aujourd'hui et la situation d'il y a trente ans, où tous les dangers s'accumulaient, réels et potentiels, mais où n'apparaissaient pas l'ombre d'une contestation, d'une prise de conscience, d'une mobilisation pour la défense de la nature, d'orientations nouvelles dans les sciences, de recherche de techniques douces ou alternatives : le progrès est immense en ce qu'au moins le problème de fond est posé.* » Néanmoins, la question restait posée d'un aboutissement satisfaisant.

La réédition de textes publiés dans les années quatre-vingt par Ellul et Charbonneau offre cet avantage de mesurer à quel point le militantisme idéologique est resté dans la ligne que ses initiateurs avaient dessinée et qui supposait un radical décrochage de la pensée et de l'action par rapport aux fondements idéologiques de la politique traditionnelle. Or, il faut bien constater qu'en démenti formel à cette orientation, l'écologisme est resté dans le jeu politique et idéologique, en ralliant notamment les positions d'extrême gauche. Alain de Swarte, qui dirigeait la revue *Combats nature*, où s'exprimaient nos deux penseurs, se sépare du mouvement écologique, lorsque celui-ci s'inféode à une mouvance où il perd son autonomie.

Il faut bien reconnaître une difficulté que l'on peine à dénouer, mais que l'on aurait tort d'ignorer. Ellul et Charbonneau expriment une forme d'intransigeance quant à une sorte de pureté doctrinale, qui n'a pourtant rien d'arbitraire. Les défis sont tels qu'ils exigent une révolution mentale globale. Celle-ci « *doit être en même temps économique, politique, et "philosophique", c'est-à-dire comporter tous les niveaux de l'analyse et de la réflexion.* » Le but est un changement de civilisation. Généralement, pour l'atteindre on pense au levier institutionnel. Mais il est ici récuse avec force : « *Ce n'est pas par l'intermédiaire de l'État et des administrations que nous pourrions mener une action écologique effective, à la dimension du danger. Par ailleurs, ce n'est pas d'un changement de régime politique que nous pouvons attendre un changement de civilisation. Tout pouvoir politique est subordonné aux impératifs (par exemple économiques, scientifiques, techniques) qui sont précisément ceux au nom desquels on détruit le milieu naturel et on déstructure le milieu social.* »

Comment procéder alors ? Si aucun pouvoir institué n'osera jamais dénoncer les principes intangibles de la société industrielle, on est renvoyé à une mobilisation d'ordre moral, censée faire évoluer les comportements vers des initiatives locales, permettant sans doute, de proche en proche, un renversement total des perspectives et de la praxis sociale. Ce n'est sûrement pas une voie de facilité, même si on ne peut s'empêcher de la trouver

idéaliste. Nos militants écolos sont un peu tributaires de cette attitude qui ne va pas sans maladroitness ou errances de débutants. Mais c'est le prix à payer à ce qui ressemble un peu à une posture eschatologique avec l'espérance d'un autre monde.

Cependant pour bien comprendre le fond de la rupture, il faut aller rechercher chez Ellul et Charbonneau ce qui est au cœur de leur contestation d'un mode généralisé de destruction de la nature. La civilisation industrielle repose sur le moteur de la technique, à quoi tout est subordonné. La thèse développée veut que « *science et techniques sont créatrices de désordres et tendent vers le néant* ». Nous nous trouvons ici proches des conceptions heideggeriennes, selon lesquelles « *la science ne pense pas* » et la technique est arraisonement monstrueux du monde. Cela ne veut pas dire qu'il faut se priver de tous les avantages qui ont permis des progrès, par exemple dans le domaine de la santé. Il

s'agit que les moyens n'engloutissent pas les finalités et que l'on garde ainsi le sens de nos existences.

Il y a quarante ans, nos pionniers avaient perçu comment après la bombe atomique la bombe génétique produirait ses effets dévastateurs. Un nouvel eugénisme qui ne

sera plus raciste mais scientifique se profile : « *Plus de déficients ou d'idiots, des croisements judicieux engendreront un nouvel homme dont la productivité matérielle et spirituelle sera à celle d'hier ce que le producteur en lait d'une Holstein est à celle de feu la Bretonne. Il suffira de marier, non plus à l'Église, mais in vitro un spermatozoïde de prix Nobel avec un ovule de Miss Monde pour obtenir un électeur aussi intelligent que beau.* » Quarante ans avant, il n'était peut-être pas encore trop question de cyborg et de transhumanisme mais c'était dans la logique de l'évolution scientifico-technique.

Curieusement, nos écolos d'aujourd'hui semblent assez peu sensibles à cette dérive qui ne concerne plus seulement la nature mais notre humanité même. PMA, GPA, suicide assisté, ils sont tout prêts à avaliser ce qui s'apparente encore à une conception progressiste des engagements civiques. Seul un José Bové, qui a été à l'école directe de Jacques Ellul, se montre rebelle à la dérive généralisée. Charbonneau avait pressenti ce qui, depuis, a déferlé sur nous : « *Que signifient désormais ces mots : paternité, maternité, mère, père ? La connaissance scientifique est capable de les supprimer ; est-elle assez grande pour enregistrer tout ce que signifie leur absence pour les enfants ? Quels surprenants délires ne risque-t-elle pas d'engendrer dans le couple masculin-féminin et la jeunesse ?* » Ainsi le radicalisme de nos pionniers se trouvait-il moins au service de l'utopie que celui de notre humaine sauvegarde. ■



► Bernard Charbonneau, Jacques Ellul, *La Nature du combat. Pour une révolution écologique*, éditions L'Échappée.

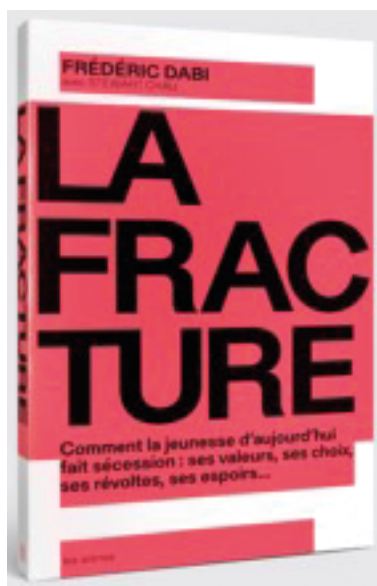
Une jeunesse insaisissable

Assiste-t-on à une rupture générationnelle ? L'intitulé de l'essai du spécialiste de l'opinion à l'Ifop, Frédéric Dabi, le laisse entendre. Mais le florilège de sondages analysé dans *La Fracture* ne permet pas de dégager une grille de lecture univoque.

« Personne ne peut sauver la jeunesse de ses chagrins », écrivait Cioran. A moins que cette jeunesse malheureuse ne s'attache à un combat, pourrait lui répondre Frédéric Dabi depuis notre siècle troublé. La longue étude (1) publiée sous le titre *La Fracture* s'appuie principalement sur la dernière livraison de l'enquête « Nouvelle Vague », créée en 1957 pour le magazine *L'Express* et reconduite tous les dix ans environ. Frédéric Dabi, avec l'aide du sociologue Stewart Chau, a multiplié et croisé les sondages divers, confronté les opinions de la jeunesse à celles de l'ensemble de la population, puis cherché à affiner ces résultats par des témoignages – hélas trop nombreux – recueillis dans les médias.

« Génération Greta » ? – Les jeunes ont subi de plein fouet la crise de la covid 19. Scolarité perturbée par le confinement, vie sociale suspendue, boulots alimentaires compromis... Moins de la moitié (47 %) des 18-30 ans se considèrent « chanceux » de vivre dans notre époque, alors qu'ils étaient 83 % en 1999. Ce sentiment de malaise est, sans surprise, nettement moins prononcé au sein des catégories sociales plus aisées. Il est, de surcroît, immédiatement tempéré par une espérance qui frôle l'euphorie : 73 % des jeunes sont optimistes pour leur situation personnelle, contre 40 % au sein de la population globale. Confiants dans leur futur, ils semblent, en revanche, réservés sur la trajectoire suivie par le pays, ce que corrobore une autre statistique : 54 % des jeunes considèrent que la France est encore une grande puissance, alors qu'ils étaient 66 % à partager cette opinion en 1999. La fierté d'être Français est tout de même exprimée par 71 % des 18-30 ans, contre 83 % pour l'ensemble de la population. Une nuance, certes, mais pas une rupture.

Comme un écho au regard sévère porté sur la société d'aujourd'hui, le manque d'idéal de la majorité de ces jeunes interpelle. Seuls 42 % des sondés pensent qu'il est nécessaire d'avoir un idéal pour vivre, soit 40 points de moins (!) qu'il y a 22 ans, lors de la précédente enquête « Nouvelle Vague ». Ils ne sont que 34 % à penser qu'ils peuvent avoir une influence réelle ou relative sur les destinées du pays, ce qui ramène aux ordres de grandeurs notés en 1968 (32 %), mais se situe très en deçà des scores de l'enquête de 1999



(59 %). En partie désabusés, nos jeunes souffrent donc du contexte présent. Les auteurs assurent que la pandémie a suscité « une conscience générationnelle ». Pourtant, c'est encore un paradoxe, l'hypothèse d'une « génération Covid » semble bien balayée par d'autres chiffres. La jeunesse d'aujourd'hui est plus aisément identifiable à la lutte pour la préservation de l'écosystème. Quasiment 30 % des moins de 20 ans se disent prêts à risquer leur vie pour sauver la planète et 58 % des 18-30 ans pensent que le réchauffement climatique représente le risque prioritaire pour l'humanité, associant ainsi directement climat et écologie. Préoccupée, la jeunesse française semble plutôt s'affirmer comme

La « réhabilitation des valeurs traditionnelles » ressort de l'analyse de Dabi et Chau.

la « génération Greta », séduite par le volontarisme de l'adolescente suédoise Greta Thunberg, égérie des activistes environnementalistes. Les jeunes considèrent d'ailleurs, sur le modèle Thunberg, que les citoyens eux-mêmes sont les plus capables d'agir efficacement contre le changement climatique, loin devant les États, les entreprises et les organisations internationales.

Contre les discriminations. – Les jeunes Français ne partagent plus la matrice intellectuelle libertaire des fameux boomers de la génération Mai 68. Les études mettent en lumière leur insatisfaction générale sur le terrain de la lutte contre le racisme et les discriminations en général, mais aussi des prises de position plus inquiétantes, à l'évidence influencées par le mouvement « Woke ». Ainsi, 46 % des 18-30 ans disent comprendre « les femmes qui déclarent détester les hommes », 41 %

× pensent qu'il existe un privilège blanc et un racisme d'État (opinions mesurées à 31 % et 30 % pour l'ensemble des Français), 75 % estiment qu'il faut « respecter les religions afin de ne pas offenser les croyants ». Quand 79 % de la population considèrent que l'« islamisme a déclaré la guerre à la France et à la République », seuls 61 % des jeunes partagent ce point de vue.

Pourtant, parler de « fracture » apparaît à bien des égards discutable. En premier lieu parce que la démarcation notoire de la jeunesse sur certains sujets ne traduit pas un gouffre abyssal avec les plus âgés. Sur le plan de la vision économique par exemple : 60 % des 18-30 ans expriment leur sympathie pour le terme « libéralisme », score très proche de la population globale (55 %). De même, en matière institutionnelle, un sondage Ifop (décembre 2020) a montré que 73 % des moins de 35 ans jugeaient positivement la République, contre 81 % des plus de 35 ans. Surtout, la première observation que tirent les auteurs de leur enquête est la convergence des opinions de la jeune génération avec celles qui l'ont immédiatement précédée. La révolte contre l'autorité et les valeurs parentales n'a plus court. La « réhabilitation des valeurs traditionnelles » ressort de l'analyse de Dabi et Chau. Les termes « famille », « effort », « travail » ou « tradition » sont fréquemment cités parmi les mots préférés des jeunes interrogés, et 76 % d'entre eux se disent prêts à risquer leur vie pour leur famille (contre 50 % en 1968). Sur le plan religieux, une majorité de jeunes (51 %) se déclarent croyants pour la première fois depuis quatre décennies et 62 % d'entre eux croient en l'existence d'une vie après la mort (31 % en 1981).

Il apparaît bien difficile, sinon périlleux, de dégager une synthèse incontestable d'une profusion de chiffres qui disent beaucoup de la jeunesse française sans parvenir à en dessiner un portrait cohérent. Aux confluences d'idéologies contradictoires, secouée par les crises mondiales mais très favorable à la mondialisation (les deux tiers des 18-30 ans considèrent qu'elle est « une bonne chose pour la France »), sensible aux communautés (famille, religion) mais individualiste, massivement abstentionniste mais combative, la jeune génération est finalement insaisissable, tout aussi archipelisée, au sens donné par Jérôme Fourquet, que l'ensemble de la société française. ■

CASIMIR MAZET.

(1). Sondage réalisé du 12 au 17 février 2021 auprès de 1 500 personnes âgées de 18 à 30 ans et portant sur une trentaine de questions.

► Frédéric Dabi (avec Stewart Chau), *La Fracture. Comment la jeunesse d'aujourd'hui fait sécession*, Paris, Les Arènes, septembre 2021.

La France et la Grèce moderne

La guerre d'indépendance de la Grèce s'est immiscée dans la politique étrangère de la Restauration.

Le Louvre présente à l'occasion du bicentenaire de la Révolution grecque une ambitieuse exposition. *Paris-Athènes, naissance de la Grèce moderne* commence avec l'ambassade du marquis de Nointel en 1675 auprès de la Sublime Porte. Elle s'achève en 1919 avec la présentation d'artistes grecs d'avant-garde. L'exposition ne comprend pas moins de sept chapitres qui évoquent la province de l'Empire ottoman, la guerre de libération et le philhellénisme, le néo-classicisme à Athènes, la langue grecque moderne, les grandes fouilles archéologiques, l'influence de la photographie, la couleur dans l'architecture... C'est dire si le parcours est riche, au point que l'on peut s'y égarer. Qui trop embrasse mal étreint ? *Paris-Athènes* permet toutefois de relativiser l'image d'une Grèce antique qui illustrerait à elle seule la culture grecque. Elle évoque l'influence de l'art byzantin et de l'Église orthodoxe. Elle insiste sur les influences étrangères. Les Français ne sont pas les seuls à s'être intéressés à la Grèce. Lorsque les puissances à la manœuvre (France, Angleterre, Russie...)



MUSÉE DU LOUVRE - AFFICHE DE L'EXPOSITION

voudront lui donner un souverain, c'est un prince bavarois, Othon 1^{er} (1), puis un prince danois, Georges 1^{er} (2), qu'elles iront chercher. Néanmoins, les liens entre la France et la Grèce servent le plus souvent de fil conducteur à l'exposition. L'ouvrage récent d'Antoine Roquette, *La France et l'indépendance de la Grèce*, apporte au visiteur de précieuses informations sur ces relations.

En 1821, alors que commence la guerre d'indépendance de la Grèce, les pays européens vivent selon les principes établis par le congrès de Vienne et le traité de la Sainte-Alliance : ils entendent préserver la solidarité entre les monarchies. « *Comment des gouvernements conservateurs comme la Rus-*

sie de l'empereur Nicolas et la France de Charles X ont-ils pu soutenir un mouvement séditionnel comme celui des Grecs », écrit Michel de Grèce, dans la préface du livre d'Antoine Roquette. Mais les épreuves que traverse la Grèce, la brutalité de l'oppression ottomane bouleversent l'opinion qui parvient à infléchir le gouvernement, même celui de Villèle. La liberté qui règne, quoi qu'on en dise, sous la Restauration, facilite l'expression d'un fort mouvement d'opinion. *Le Constitutionnel* cite en 1821 Germanos, archevêque de Patras : « *Armez-vous donc, race hellénique, deux fois illustre par vos pères...* ». *Le Journal des débats* rend compte de la mort de Lord Byron à Missolonghi et

le quotidien soutiendra la cause philhellène, surtout après 1824, lorsque Chateaubriand aura quitté le gouvernement Villèle. L'auteur de *L'itinéraire de Paris à Jérusalem* publie en 1825 une *Note sur la Grèce*, rééditée les deux années suivantes, qui prend nettement parti pour l'insurrection. En 1824, la Société philhellène de Paris est fondée pour coordonner l'action en faveur des insurgés et, au Salon, Delacroix présente *Le massacre de Chio*. En 1826, le même Delacroix fait sensation en exposant, à la galerie Lebrun, *La Grèce sur les ruines de Missolonghi*.

De la non-intervention, L'Angleterre, la France et la Russie étaient passées à une attitude de médiation entre Grecs et Ottomans. Après la chute de Missolonghi en 1826, elles interviennent en faveur de la Grèce. La bataille navale de Navarin, en 1827, signe une grave défaite ottomane. En 1828, l'Armée française intervient dans le Péloponnèse contre les forces turco-égyptiennes. Cette expédition de Morée est accompagnée d'une mission scientifique mandatée par l'Institut de France. Le traité de Constantinople (1832) jettera les bases d'un État grec indépendant. Après 1830, la Grèce n'occupe plus guère les esprits en France à cause du changement de régime, de la création de la Belgique... Si les résultats de l'action de la France sont faibles aux niveaux politique et commercial, il n'en est pas de même sur le plan culturel : La Vénus de Milo entre au Louvre le 1^{er} mars 1821, les archéologues français sont les premiers à intervenir à Delphes et à Délos et l'École française d'Athènes s'ouvre en 1846. ■

ALAIN SOLARI.

Exposition

■ L'Asie en mode combat.

— Si les États-Unis, via Hollywood, ont fait du cinéma un produit de consommation de masse, d'autres pays en ont fait un art. Et ces derniers ne sont pas seulement européens, ils sont aussi asiatiques. Qu'il s'agisse de la Corée du Sud ou encore de ce Japon où l'on tournait dès la fin du XIX^e siècle des scènes de « danses de geisha » dans les quartiers de plaisir de Tokyo (Max Tessier, *Le Cinéma japonais*, A. Collin, 2018), l'Asie est en effet un pilier du Septième art. Mais il aura fallu l'obstination de quelques-uns pour que les Français s'en rendent compte. Parmi ceux-là, le coordinateur d'un *Dictionnaire du cinéma ja-*



ponais en 101 cinéastes (Carlotta, 2018), Pascal-Alex Vincent. Ou bien Jean-Pierre Dionnet, le cofondateur du magazine *Métal hurlant*, qui n'a pas peu fait pour populariser le cinéma asiatique avec sa société Des Films et ses présentations avisées d'œuvres de réalisateurs sud-coréens hongkongais, japonais — la plupart commercialisées en DVD dans les collections « Asian Classics » ou « Asian Star ».

Et puis, plus près de nous, il y a Stéphane du Mesnildot. Trois ans plus tôt, au musée du Quai Branly, avec Julien Rousseau (responsable de l'unité patrimoniale Asie), ce passionné de cinéma asiatique nous avait gratifiés d'*Enfers et fantômes d'Asie*, une exposition très fréquentée. Un succès qui l'a sans doute encouragé à récidiver sur les « lieux du crime » avec son compère d'alors, puisqu'il nous gâte en ce moment

avec *Ultime combat*, une expo qui fait la part belle aux films d'arts martiaux asiatiques, dont ceux du grand Bruce Lee.

Mais s'il est question avec *Ultime combat* du « Petit Dragon » et de ce kung-fu qu'il a largement contribué à populariser, l'exposition n'est pas seulement une rétrospective dédiée à son cinéma. Elle embrasse toutes les disciplines martiales, aussi bien le karaté que le judo fondé en 1882 par Jigoro Kano, à partir du jujitsu. Elle aborde, en faisant défiler une galerie de personnages tels que les moines de Shaolin ou les samouraïs, leurs rapports à l'art de la guerre cher à Sun Tzu et elle explore aussi leurs dimensions spirituelles.

SAMUEL BON.

► Exposition « *Ultime combat* », Musée du Quai Branly, 37, quai Jacques Chirac, Paris 7^e. Jusqu'au 16 janvier 2022.

(1). Le deuxième fils du roi Louis 1^{er} de Bavière.

(2). Guillaume de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg.

► Exposition « *Paris-Athènes. Naissance de la Grèce moderne (1675-1919)* », musée du Louvre, jusqu'au 7 février 2022.

► Antoine Roquette, *La France et l'indépendance de la Grèce, ou le romantisme dans les relations internationales*, éditions du Félin, novembre 2020.

Jacques de Lazermes

Issu d'une des plus vieilles familles du Languedoc, le comte de Lazermes entre en résistance dès le mois d'avril 1941. Malgré de brillants états de service, il refusera toute reconnaissance officielle après-guerre.

La famille Las Hermes est connue en Languedoc depuis le XVI^e siècle. C'est l'ancêtre Jacques, consul au Pouget vers 1720, qui fait évoluer son nom en de Lazermes. Son fils, Pierre, s'installe en Roussillon à Port-Vendres (1), puis à Perpignan. Par un riche mariage il y acquiert de nombreuses propriétés. Joseph (1741-1821), pendant les événements sanguinaires de la fin du XVIII^e siècle, cache les royalistes en révolte contre le totalitarisme parisien. Son fils Joseph II (1787-1853), garde national, sauve Perpignan de l'invasion espagnole de 1815. Il est élu député royaliste en 1827 et fait comte par le roi Charles X. En 1830, soutenant la branche aînée des Bourbons, il abandonne son siège.

Pourtant la tradition demeure, Charles de Lazermes (1815-1884), est choisi en 1874 et 1878 comme candidat légitimiste au Sénat. Il héberge, lors de la III^e guerre carliste (2), le prince Alfonso et la princesse Maria de las Nieves de Borbón (frère et belle-sœur du prétendant carliste). Le 27 février 1876, le chef carliste Carlos VII le fait comte en Castille, titre qui sera confirmé par le roi Alfonso XIII en 1911. Joseph III de Lazermes (1846-1922) assiste, en 1883, aux funérailles du comte de Chambord. Son fils Carlos (1873-1936) épouse Thérèse de Mauvaisin. Ils ont un enfant, Jacques (1909-1986).

Jacques de Lazermes, par son héritage, est l'un des plus grands propriétaires terriens du Roussillon. Il épouse, en 1931, Paule Dabadie (3). Comme tous les monarchistes de la région, il lit *Le Roussillon*, « journal fondé en 1870 pour défendre les idées de conservation politique, religieuse et sociale contre les doctrines révolutionnaires et antisociales qui menacent notre pays. » En 1940, mobilisé comme officier de réserve, fait prisonnier dans la poche de Dunkerque, il est rapatrié sanitaire en février 1941.

De retour dans la mère-patrie, Jacques n'est pas opposé à la politique de Pétain. Évidemment lui et sa famille détestent l'occupant et ne sont absolument pas fascinés par l'ordre nazi. En avril 1941, il apprend qu'une cinquantaine de jeunes Français ont été refoulés d'Espagne et arrêtés. Comme il le dit lui-même, « c'est précisément dans cette arrestation que se trouve mon engagement dans la Résistance » (4). Petit à petit, un réseau de passages et de caches se crée. Le retour



Le comte Jacques de Lazermes (1909-1986).

de l'ex-socialiste Pierre Laval annonce une politique antisémite plus virulente. Jacques de Lazermes décide de cacher ses amis juifs dans ses différentes propriétés.

Pendant cette période le ravitaillement devient difficile. Il écrit plusieurs mémoires qu'il porte à Vichy. Il y rencontre André Brulfer qui travaille avec Jacques Leroy-Ladurie au ministère du Ravitaillement. Brulfer fait partie des

« Jacques de Lanzerme qui avait une peur terrible de la maladie et de la mort n'a pas démerité, loin de là, dans sa lutte contre l'occupant. Il y a même tenu une place essentielle ! »

Marie-Christine de Roquette-Buisson
(sa nièce).

anti-collabos de Vichy. Pendant toute la guerre, c'est un espion-résistant du SSMF-TR (Service de Sécurité Militaire Français - Travaux Ruraux). L'espion-résistant veut absolument que Monsieur le comte s'intègre dans l'administration pour y glaner des renseignements. Après une tentative ratée, Lazermes entre le 1^{er} février 1943 au Commissariat aux Prisonniers de Guerre (P.G.) en remplacement de François Mitterrand. Les deux hommes se rencontrent. Mitterrand lui donne même les clefs de son bureau au 1^{er} étage de l'hôtel Bourgeon. Lazermes

ne chôme pas. Il participe au noyautage des centres d'entraides. Il y place, à des postes de responsabilité, des anti-collabos dans les « Maisons P.G. » à Clermont-Ferrand, Lyon, Nice, Pau, etc. À Perpignan, il s'empresse de faire nommer son ami le docteur Rouanet (gaulliste) contre le candidat de la Milice... Pendant tout son passage au Commissariat, il aide la Résistance. Fin 43, Lazermes, apprenant qu'il est étroitement surveillé, démissionne de toutes ses fonctions vichystes pour retrouver ses propriétés et se consacrer au passage de la frontière (Filière de la Costa Vermella).

En février 1944, il rencontre le capitaine Christophe Orabona qui lui demande de travailler avec lui. Il devient, à son insu, un agent de l'OSS. En effet, le capitaine vient de créer le réseau Ritz-Crocus (réseau de renseignement et de sabotage), qui s'organise sous les hospices de Roosevelt (5).

À partir de mars-avril 1944 et jusqu'à la Libération, Jacques de Lazermes abrite dans la cour de son hôtel particulier (6), une vieille Samlson qui cache dans son habitacle les radios émettrices d'où partent, pour Alger où Londres, nombre de messages codés. Comme quelques-uns, Jacques de Lazermes ne quérera aucune reconnaissance officielle pour ses actions pendant la guerre. ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.

(À suivre: Henri-Clotaire Descamps.)

(1). Seule ville de France qui possède une place à la gloire du roi Louis XVI construite sous son règne.

(2). Le Carlisme est né en 1830 pour défendre la prétendance de l'infant don Carlos de Borbón (1788-1855), frère du roi Fernando VII, contre Isabel II (fille de Fernando). À l'époque, défenseurs de la société la plus réactionnaire possible ils ont mené trois guerres (1833-1839, 1846-1849, 1872-1876) contre le trône d'Espagne.

(3). Après guerre, en 1954 et 1955, Jacques reçoit Pablo Picasso, à Perpignan, qui exécute plusieurs portraits de la comtesse Paule de Lazermes (1910-2012).

(4). Jacques de Lazermes, *Ma résistance*, et Henri Jonca, *Les Chemins de la Liberté commencent à Vichy, un royaliste dans la Résistance*, 2021. En souscription au Souvenir Français - Caserne Gallieni, 4 rue de l'Académie, 66000 Perpignan.

(5). Le président étasunien, lorsque son pays entre, enfin, en guerre, fonde le 13 juin 1942, l'Office of Strategic Services (OSS, « Bureau des services stratégiques ») future CIA en 1946, qu'il confie à William Joseph Donovan. Il existe une dizaine de réseaux OSS en France pendant la guerre.

(6). L'ancien hôtel particulier des Delpas, situé à Perpignan, rue de l'Ange, prend le nom d'hôtel de Lazermes en 1827. Cet hôtel particulier est aujourd'hui le musée Hyacinthe-Rigaud.

Brèves royales

■ **Pays-Bas/Norvège, le 9 novembre :** « Nous regardons le monde de la même façon. Droits de l'homme, démocratie, liberté. Ce sont des mots qui sont souvent utilisés de manière imprudente. Mais pour vous et pour nous ce sont des valeurs essentielles. La base d'une vie heureuse. » Le roi Willem-Alexander et la reine Maxima ont été reçus à Oslo par le roi Harald V et la reine Sonja de Norvège pour une visite d'État de trois jours qui a renforcé les liens d'amitié personnelle entre les deux maisons royales tout en montrant combien les deux nations partagent profondément les mêmes valeurs.

■ **Espagne, le 11 novembre :** « Agir ensemble face aux défis mondiaux, dans l'espoir de léguer à nos enfants un monde meilleur et plus vivable ». Invité à participer au Forum de la Paix à Paris aux côtés de dizaines de leaders internationaux, le roi Felipe VI y a prononcé un discours rappelant la nécessaire solidarité entre les pays des différents continents face aux menaces de guerre et au changement climatique.

■ **Roumanie, le 18 novembre :** Curatrice du trône depuis le décès du roi Michel I^{er} en 2017, la princesse Margareta est intervenue dans le débat qui agite la Roumanie, sans réel gouvernement depuis le renversement du Premier ministre Florin Cițu en octobre. Elle a appelé les dirigeants politiques à la « responsabilité nationale » et à « un large dialogue sur les obstacles constitutionnels qui empêchent le système politique roumain de fonctionner correctement [...] Nous ne pouvons pas attendre de nos proches partenaires qu'ils nous prennent au sérieux si nous passons des mois sans gouvernement et si les ministres ne font qu'aller et venir tous les mois. Nous devons nous attendre à ce que les électeurs rejettent ces politiciens qui flirtent avec le populisme, comme les élus actuels qui ne leur offrent plus rien. ».

Parallèlement, le Parti Mouvement populaire (PMP), qui dispose d'une forte assise locale, a annoncé par la voix de son président, l'ancien ministre des Affaires étrangères, Cristian Diaconescu, qu'il allait demander une révision de la Constitution afin d'y introduire la possibilité du retour de la monarchie en Roumanie.

FRÉDÉRIC DE NATAL

Mercredis de la NAR

■ Voici le programme des conférences des Mercredis de la NAR jusqu'au 15 décembre :

Mercredi 24 novembre
Jean-Christian Petitfils,
« Henri IV ».

Mercredi 1^{er} décembre
Georges-Henri Soutou
« Les projets européens de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste ».

Mercredi 8 décembre
Olivier Dard,
« Le monarchisme après 1968 ».

Mercredi 15 décembre
Frédéric Farah,
« La crise libanaise ».

Mercredi 22 et 23 décembre
Pas de conférences pendant la période des fêtes de fin d'année.

Mercredi 5 janvier
Reprise des conférences
(thème non défini).

■ **Chaque conférence débute à 20 heures précises dans nos locaux parisiens.** Dans la salle, le public se limitera à dix personnes : notre invité, deux organisateurs, sept auditeurs vaccinés ou récemment testés, qui recevront une invitation spécifique.

Les autres auditeurs pourront assister à la réunion sur leur ordinateur. Chaque semaine une invitation sera adressée par voie de circulaire électronique à nos abonnés qui disposeront ainsi d'un lien de connexion. Il leur suffira alors de télécharger l'application « Zoom », puis de se relier à la conférence pour la suivre en direct et poser par écrit leurs questions à notre invité.

Toutes les conférences des Mercredis sont ensuite accessibles sur la chaîne YouTube de la NAR qui compte **aujourd'hui près de 1700 abonnés**. Pour regarder ces vidéos et partager leur contenu avec vos amis, il vous suffit de suivre les liens suivants :

[https://www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste-](https://www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste)
ou <https://archivesroyalistes.org/audio->

Communiqué

Communiqué de la NAR du 22 novembre

■ **« L'Europe de la défense » accouche d'un mulot.** Le chef de la « diplomatie » de l'UE, M. Josep Borell, a présenté le 16 novembre les orientations d'une future « boussole stratégique » pour la défense européenne. Parmi les maigres idées contenues dans ce texte, figure la création d'une « force stratégique » dotée de 5000 hommes (moins d'une brigade) et destinée à porter la *pax europaea* partout dans le monde. Cette force, précise le document, n'ayant naturellement vocation à être engagée qu'après décision unanime des membres de l'UE. On imagine le fou rire qu'a dû susciter cette trouvaille bruxelloise à Washington, Moscou ou Pékin !

La **Nouvelle Action royaliste** souligne une nouvelle fois les illusions qui entourent le concept d'Europe de la défense. Dans ce domaine, aucune politique sérieuse ne peut s'envisager en dehors du cadre national. Entre les États membres qui ont remis leurs intérêts entre les mains des États-Unis et ceux qui, comme la France, disposent de forces autonomes, aucun accord durable ne pourra être trouvé. Les deux nations qui, sur le sol européen, ont des moyens diplomatiques et stratégiques à la hauteur des enjeux et qui coopèrent déjà militairement sont la France et le Royaume-Uni. Cette réalité ne changera pas, quoi que fassent, pensent ou écrivent les « diplomates » de la Commission.

Erratum

■ Dans l'article de notre ami Luc de Goustine publié dans notre n° 1220 (« Jeanne, encore une fois »), le deuxième paragraphe a disparu lors de la mise en page, rendant difficile la compréhension du texte. Il fallait lire : « *Ce défi n'empêche en rien l'auteur, dans une bonne moitié de son livre, de faire toute sa place à l'analyse politique, avec sa rigueur de médiéviste. On y trouvera une solide synthèse des faits, depuis l'enfance à Domrémy jusqu'à l'entrevue royale de Chinon, la prise d'Orléans, le sacre à Reims, les campagnes autour de Paris, puis la capture et la captivité à Rouen. Tout y est politique et militaire, sauf – et cela se dégage des témoignages – l'intention de Jeanne et ses paroles, y compris celles adressées aux Anglais en avertissement : c'est « en nom Dieu » qu'elle agit, et, quoique ce soit entièrement dédié au service du roi et du royaume, elle ne fait jamais état d'un autre mandat que celui du Ciel.* ». Toutes nos excuses à Luc de Goustine, et à nos lecteurs pour cette omission bien involontaire.

Royaliste

Directeur politique : B. Renouvin
Directeur adjoint : C. Barret
Rédacteur en chef : N. Palumbo
Maquette/SR : F. Aimard
Directeur de la publication : Y. Aumont
Rédaction-administration
Bloc C – B.A.L 13
36-38, rue Sibuet, 75012 Paris
Téléphone : 06 43 11 36 90
lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

RNA W751214282

Siret 89789412700017

Imprimé par nos soins.

Dépôt légal à parution.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

☐ Je m'abonne à Royaliste

VERSION PAPIER 0 TROIS MOIS (20 €) 0 SIX MOIS (30 €) 0 UN AN (50 €) 0 UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF 0 UN AN (40 €) 0 UN AN SOUTIEN (50 €)

0 Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action Royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS

D.R.



par Bertrand Renouvin

Libérer la presse

Voici peu, *La Croix* et *Le Monde* ont publié des enquêtes sur Vincent Bolloré. La voracité médiatique du personnage y est évoquée, mais c'est surtout sa volonté de puissance idéologique qui retient l'attention – et plus particulièrement l'appui qu'il accorde, par le biais de CNews, à Éric Zemmour. Cette offensive a obligé certains médias télévisés à réagir, en ponctuant leurs programmes de quelques touches non-conformistes, tandis que *Le Figaro* et CNews menaient une virulente campagne contre France Inter.

Ces manœuvres tactiques, sur lesquelles nous reviendrons, ne sauraient mobiliser toute l'attention. Elles se déroulent à l'intérieur d'un système médiatique étroitement lié à l'oligarchie politico-financière. Celle-ci connaît des conflits d'intérêts et des divergences idéologiques mais elle s'accorde sur un point : le débat public doit être strictement encadré. Mais qu'on ne croie surtout pas à un complot : il y a dans le milieu dirigeant des évidences si fortement partagées qu'il n'y a nul besoin de les expliciter. C'est comme le respect des convenances dans un salon bourgeois : on dit ce qu'il faut, on tait ce qui doit l'être et les bavardages ne portent que sur de menues transgressions.

Dans les salons médiatiques, l'interdit porte sur l'économie et la monnaie. Pas de débats répétés sur le libre-échange, comme il y en a sur l'immigration. Pas de disputes mises en scène à une heure de grande écoute sur l'euro, comme il y en a sur l'insécurité. Sur la prétendue « monnaie européenne », Pascal Praud, Cyril Hanouna et l'omniprésent Zemmour, sans oublier Ruth Elkrief et « Les Informés » de France Info, sont d'une discrétion de violette ! Là encore, point de complot. Il se trouve que le Rassemblement national et La France insoumise ont estimé que la mise en cause de l'euro leur coûtait des voix – ceci au vu de sondages censés faire écho à un non-débat. Il se trouve aussi que les économistes hétérodoxes ne sont plus guère invités sur les chaînes et stations nationales publiques et privées. Certains sont même proscrits, dans l'indifférence de la droite des valeurs et de la gauche morale...

Le critère de sélection est simple : tout ce qui ne compromet pas les intérêts du capitalisme financier est permis – par exemple le révisionnisme pétainiste, le racisme de droite, le racialisme de gauche – et tout ce qui menace les intérêts financiers est exclu. Cette règle non-écrite assure la tranquillité de l'ordre médiatique, au prix d'un asservissement qui s'exerce parfois par la contrainte directe sur les journalistes mais plus souvent par le chantage au

chômage et par l'utilisation intensive de diverses formes de précarité.

Ceux qui, dans les hautes classes, ne cessent d'invoquer les « valeurs de la République » ont tout intérêt à oublier l'étouffement progressif d'une presse indispensable à la liberté d'expression. Le Conseil national de la Résistance avait inscrit sa volonté d'assurer « la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères » parmi les premières « mesures à appliquer dès la libération du territoire ». C'est pourquoi l'ordonnance du 26 août 1944 interdisait les concentrations, stipulait que le directeur d'une publication ne peut tirer ses revenus d'une fonction industrielle ou commerciale et instituait un comité technique composé du directeur de la publication et de représentants du personnel afin de veiller sur la bonne marche de l'entreprise.

Sous la IV^e République, la complaisance du législateur a permis la reconstitution de groupes de presse sous l'égide de Jean Prouvost et de Robert Hersant – tous deux frappés d'indignité nationale pour collaboration avec l'Allemagne. Puis l'ordonnance

d'août 1944 fut purement et simplement abrogée par une loi d'août 1986, à l'initiative du gouvernement de Jacques Chirac. Le résultat est sous nos yeux : les groupes financiers domi-

minent le paysage médiatique, l'autocensure règne dans les rédactions, la presse libre est marginalisée. En ce domaine comme dans d'autres, le libéralisme économique tue la liberté. Dans la presse écrite comme dans l'audiovisuel, le jeu du conformisme et de l'anticonformisme autorisé laisse un nombre croissant de lecteurs, d'auditeurs et de téléspectateurs qui trouvent désormais sur Internet des analyses et des débats de grande qualité.

Il va presque sans dire que le démantèlement des groupes qui contrôlent la presse écrite et audiovisuelle ne sera pas évoqué pendant la campagne présidentielle. La classe politique vit en osmose avec les médias – dont Éric Zemmour est le trop remarquable produit – et se flatte de paraître entre deux plages publicitaires. Cela ne saurait nous empêcher de réfléchir aux dispositions à prendre quand la conjoncture politique nous sera favorable. Il faudra, de nouveau, interdire les concentrations, limiter le pouvoir des actionnaires, instituer la participation de l'ensemble du personnel à la gestion des entreprises de presse, conforter les sociétés de journalistes, proscrire tous les dispositifs de précarisation des employés, revoir l'ensemble du système d'aide à la presse, qui aujourd'hui ne profite qu'aux riches. ■

Sommaire

Page 2 – Zemmour : transgressif, mais pas trop ! – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 – Fractures multiples ou bipolarité ? – Brèves de campagne.

Page 4 – *Facebook Papers* : les algorithmes devenus fous. – La quinzaine sociale.

Page 5 – Pêche : avec l'Angleterre rien n'est réglé.

Page 6 – Cop26 : « la montagne a accouché d'une souris ». – Voix étrangères. – Les Faits majeurs.

Page 7 – Océanie : des Papous dans la tête.

Pages 8 et 9 – L'avenir de la Nouvelle Calédonie : entretien avec Bernard Deladrière.

Page 10 – Le siècle des défis. – Dans les revues.

Page 11 – Une pensée pour l'écologie.

Page 12 – Une jeunesse insaisissable.

Page 13 – La France et la Grèce moderne. – L'Asie en mode combat.

Page 14 – Royalistes contre nazis : Jacques de Lazerme.

Page 15 – Le mouvement royaliste.

Page 16 – Éditorial : Libérer la presse.